



**NOUVEAU !!!**

**MARCHE LAMARTINE**  
ARTISANAT – TEXTILE –  
PRODUITS MANUFACTURES ET CIRCUITS-COURTS



**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**A retourner au plus tard le 31 MARS 2020**

à l'adresse ci-dessous :

*MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL, Service Commerce et Artisanat – MARCHE LAMARTINE*

*Place Sadi Carnot, BP 80160, 83701 Saint-Raphaël Cedex*

*Tél : 04 94 52 62 30 - Courriel : [commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr](mailto:commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr)*

## CONTEXTE

Dans sa politique d'aménagement et de dynamisme du territoire, la Ville souhaite, après consultation du Conseil de quartier, créer un marché hebdomadaire sur la place Lamartine.

Annuel, ce marché commencera au printemps, à partir du 2 mai 2020, tous les samedis matin, et sera composé d'artisans, commerçants et producteurs locaux (proposant des produits emballés sous vide uniquement).

30% des places seront réservées selon la règle en vigueur :

- 20% pour les passagers ;
- 5% pour les démonstrateurs ;
- 5% pour les posticheurs.



## FORMALITES D'INSCRIPTION

*Les professionnels intéressés sont invités à déposer leur candidature en retournant la fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée impérativement des pièces listées ci-après à l'adresse mentionnée en page de garde.*

**La date de clôture de réception des dossiers  
MARCHE LAMARTINE – Place Lamartine  
est arrêtée au :  
Mardi 31 mars 2020**

*Tout dossier incomplet ou reçu hors délais, cachet de la poste faisant foi, sera retourné sans être étudié.*

## PIECES A FOURNIR

- La fiche d'inscription « MARCHE PLACE LAMARTINE » comprenant le descriptif précis des produits proposés, dûment complétée, datée et signée.  
**Aucun changement de produits ne sera autorisé.**
- Les photographies couleur des produits qui seront à la vente : (les photos seront restituées, uniquement au secrétariat du service Commerce et Artisanat, aucun retour par courrier ne sera effectué).
- Une copie de l'extrait d'immatriculation moins de 3 mois.
- La carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante.
- L'attestation d'assurance civile et professionnelle en cours de validité spécifiant la garantie pour participer aux marchés et foires.
- Pour les personnes se prévalant du titre d'artisan, de maître artisan ou d'artisan d'art, un certificat constatant leur qualification.
- L'attestation sur l'honneur ci-jointe d'emploi régulier des salariés, complétée, datée et signée.
- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

**FICHE D'INSCRIPTION  
MARCHÉ LAMARTINE  
ARTISANAT – TEXTILE –  
PRODUITS MANUFACTURES ET CIRCUITS-COURTS**

**FICHE D'IDENTITE**

NOM : .....

PRENOM : .....

Enseigne : .....

Commerciale : .....

N° d'inscription au RM ou RC : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL : ..... PORTABLE : .....

EMAIL : .....

ACTIVITE : .....

**METRAGE SOUHAITE**

2 m linéaires

3 m linéaires

4 m linéaires

6 m linéaires

**TARIF :**

**Pour la période d'octobre à mai = 2 euros le mètre linéaire**

**Pour la période de juin à septembre = 3 euros le mètre linéaire**

NOM DE LA PERSONNE PRESENTE : M. Mme .....

VEHICULE : ..... METRAGE : .....

N°IMMATRICULATION : .....

➤ *Je souhaite m'inscrire pour l'ouverture du Marché Lamartine situé place Lamartine à SAINT-RAPHAEL à compter du 02 mai 2020 jusqu'au 26 décembre 2020 inclus en vue d'une Commission ad hoc pour attribution et autorisation de placement.*

➤ *Je déclare avoir pris connaissance de l'intégralité des formalités à fournir pour mon inscription dûment remplie à retourner avant le 31 mars 2020 ;*

**« Lu et approuvé »** – écrit en Main Propre.

**Date :**

**Cachet et signature :**

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Application des articles L 324-14 - R324-4 §3 du Code du Travail  
concernant le travail dissimulé)

Je soussigné(e), .....  
(Nom – prénom - qualité)

Agissant pour le compte de l'entreprise : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

N° de SIRET: .....

## Atteste sur l'honneur :

- que les fournitures, prestations ou travaux faits par l'entreprise sont réalisés avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3, L.143-5, et L.620-3 du Code du Travail (lutte contre le travail dissimulé),
- que les salariés éventuellement employés sur mon stand du marché Lamartine de SAINT-RAPHAEL seront régulièrement déclarés, conformément au Code du Travail.

Fait à ..... le .....

Cachet et signature